

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 juin 2020 en session ordinaire.

Ouverture de la séance à 19h00.

Présents : ABRIAT Fabian, BASTIDE Estelle, CHAUVET Marie-Odile, COLLOT Sébastien, FIORITO Samuel, LABORDERIE Nathalie, LAFFONT Eric, LASSALLE Caroline, Christian MOURIAU, NASCIMBEN Sandrine, VIGUIE Stéphanie.

Représentés : /

Absents : /

A l'ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu du dernier Conseil Municipal ;
- Délibération portant sur la prise en charge pour la participation de la commune aux frais de transports de l'année scolaire 2020/2021 ;
- Délibération embauche agent nettoyage à l'école ;
- Délibération pouvoir signature adjoints ;
- Divers

1. Approbation du compte rendu de la séance du 24/05/2020.

Approbation du compte rendu de la séance du 24/05/2020.

2. Délibération portant sur la prise en charge pour la participation de la commune aux frais de transports de l'année scolaire 2020/2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation de la Commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2020 -2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de prendre en charge la totalité des frais de transport scolaire laissés à la charge des familles, soit 45 € pour les demi-pensionnaires, pour les élèves qui fréquentent les établissements secondaires.

3. Délibération embauche agent nettoyage à l'école.

Suite à la réouverture de l'école, il y a lieu de recruter une personne en cette période de pandémie liée au covid-19 afin de respecter le protocole sanitaire :

| Période | Nombre d'emploi | Grade | Nature des fonctions | Temps de travail Hebdomadaire |
|---|-----------------|-------------------|---|-------------------------------|
| Du 02/06/2020 au 03/07/2020) (12 mois maximum sur 18 mois) | 1 | Adjoint technique | Nettoyage, désinfection à l'école en période de pandémie (COVID19). | 35 heures |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De recruter un adjoint technique à 35 heures hebdomadaires du 2 juin au 3 juillet 2020.

4. Délibération pouvoir signature adjoints

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, qu'il y a lieu de déléguer la signature à son Premier Adjoint, M.FIORITO Samuel, et son Second Adjoint, Mme LABORDERIE Nathalie

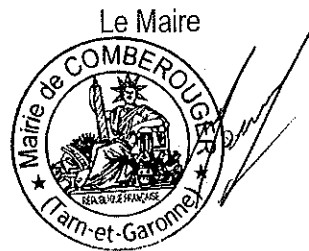
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accorder le pouvoir de signature aux adjoints.

5. Divers

Revoir la convention pluriannuelle d'objectif avec l'Association Maison des Jeunes et de la Culture pour l'accueil périscolaire enfants signée entre les 9 communes de l'ex-Communauté de communes Pays de Garonne Gascogne pour la rentrée scolaire de 2020 / 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h45.



Feuille de présence à signer

Conseil municipal du : 02/06/2020

| Noms & Prénoms des Présents | Signatures |
|-----------------------------|------------|
| ABRIAT Fabian | |
| BASTIDE Estelle | |
| CHAUVET Marie-Odile | |
| COLLOT Sébastien | |
| FIORITO Samuel | |
| LABORDERIE Nathalie | |
| LAFFONT Eric | |
| LASSALLE Caroline | |
| MOURIAU Christian | |
| NASCIMBEN Sandrine | |
| VIGUIE Stéphanie | |

